

L'auteur de "Tabou", de la Villardière, lance un nouveau média iconoclaste !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 3 décembre 2020



Bernard de la Villardière.

Pour rappel, le reportage sur l'islam qui a fait jaser, [Tabou](#). Je vais en profiter, **en annexe**, pour traiter d'un sujet inhabituel sur RR, histoire de développer un analyse politico-économique que l'on retrouve fort peu traitée si ce n'est envisagée.

Bernard de la Villardière s'est fait remarquer comme sortant du lot des journalistes bien dans la ligne prétendue progressiste.

[Il a créé une nouvelle chaîne médiatique, NEO !](#)

Un petit clip de cette chaîne pour développer le « consommer français ».

Voir aussi :

<https://www.lefigaro.fr/medias/infos-positives-terroir-et-racines-les-recettes-de-neo-nouveau-media-video-20201130>

.
ANNEXE.

Le libéralisme a pour objectif d'ouvrir les frontières, de susciter fortement la consommation en assurant le maximum de profits aux financiers, au préjudice des populations, cela s'entend !

- D'un côté, des ouvriers payés des clopinettes, sans protection sociale par essence coûteuse et renchérissant le coût des fabrications.

- De l'autre, les consommateurs plus riches de pays aisés sont appelés à rechercher les produits aux plus bas coûts, ceci même au prix de dettes abyssales -comme la nôtre, dettes qui se retourneront à terme contre eux.

Ainsi se justifient les délocalisations avec pour conséquence le développement du chômage dans les pays consommateurs. Des charges toujours plus lourdes obèrent ainsi des secteurs productifs toujours plus étroits... A terme les consommateurs de ces pays, sans s'en rendre compte, sont appelés à s'appauvrir produisant de moins en moins... mais toujours appelés à consommer !

.

Jamais n'est abordé le coût socio-économique d'une délocalisation.

Traitons un exemple de suppression d'une production, se mettent en place des importations de substitution (imaginons les pour la suite à moitié coût) avec pour conséquence un chômage induit qui lui aussi a un coût.

.

Simple calcul virtuel pour comprendre, les chiffres sont là pour concrétiser :

Considérons une entreprise de 100 ouvriers-employés-techniciens-ingénieurs d'un coût salarial moyen charges comprises de 30 000 € annuel chacun, soit un coût salarial total de 3 millions d'€, le coût de fonctionnement de l'entreprise (énergie, investissement-amortissement des machines, équipements et locaux, frais divers de gestion) de 1,5 millions d'€ donnant pour 5 millions de produits

fabriqués, soit un bénéfice de 500 000 €.

==> le solde de la fabrication locale est de 3,5 millions € (les salaires + les charges distribuées en salaire différé + les bénéfices), le fonctionnement est volatile.

Après délocalisation quel est le gradient socio-économique ?

– Le résultat de la fabrication locale est perdu sauf le coût de fonctionnement qui n'existe plus, donc récupéré = – 2 millions €.

– Le remplacement par les importations = – 2,5 millions €

– Les charges chômage plus ou moins longues avec leurs incidences, la santé et l'investissement retraite à assumer (80% de la masse salariale) = – 2,4 millions €.

==> Le coût réel de la délocalisation pour la France = – 6,9 millions d'€ par an !

Bien sûr le coût de la casse de l'entreprise est en sus ! Ici on peut considérer la valeur de l'entreprise à 10 millions environ.

Comment en sortir sans faire encore plus de cadeaux aux financiers et actionnaires par une fiscalité dérisoire comme par exemple le dumping économique que pratique l'Irlande au sein de l'UE, ce qu'elle laisse faire ?

J'ai cité l'Irlande dans un article sur l'UE, le pays qui a la balance économique la plus favorable par million d'habitants :

<https://resistancerepublicaine.com/2019/05/24/lue-a-coute-a-la-france-plus-de-10-milliards-en-2017/>

L'exemple vient d'abord du Danemark.

Le Danemark se présente comme un pays à protection sociale élevée, **mais contraignante**. Le chômeur y est fortement poussé à se former pour trouver un emploi (taux de 5,8% sur plusieurs années). L'âge de départ à la retraite y est de 66 ans, 37 heures hebdomadaires et environ 5 semaines de congés annuels... Un système bien plus rigoureux qu'en France, il faut en convenir même si les Danois le vivent bien !

– Le principe, une absence de charges sociales sur le travail

et inversement une forte taxation de la consommation.

Ainsi un taux unique de TVA, le plus élevé d'Europe : 25% !

La conséquence est double, la baisse du coût de fabrication des produits nationaux devenant plus concurrentiels et inversement, les produits importés contribuent aux charges sociales en voyant leurs prix de vente accrus !

Appliqué à la France, les charges sociales représentant le tiers du PIB, il n'est pas sûr que cela suffise en gardant les aides sociales au niveau actuel, d'autant que la TVA n'est actuellement pas d'un produit négligeable, donc le gain pas aussi conséquent qu'on peut l'espérer (moins de 300 milliards pour un taux généralisé à 25% : le PIB 2 200 milliards sur lequel s'applique un gain de 12,5% environ sur la TVA actuelle).

L'espoir d'une réduction notoire du chômage devrait amener à terme la réduction des charges sociales et augmenter ainsi l'efficacité sociale du produit de la TVA.

Une difficulté supplémentaire propre à la France, la pression systématique des acteurs sociaux mettant -à nouveau- à mal la compétitivité des produits français pour l'introduction d'une TVA « sociale » réduite sur les produits de première nécessité, ce qui reviendrait à terme à se tirer une balle dans le pied en réduisant les recettes destinées aux aides sociales et redonnant force à la concurrence.

Il est à noter que le système peut être appliqué aux professions indépendantes, unifiant les secteurs ouvrier-employés et agriculteur-indépendants.

Autre exemple à associer, peu populaire, celui de l'Allemagne.

Durée du travail : 40heures hebdomadaires. Un SMIG légèrement inférieur à la France. Départ à la retraite à 65 ans porté à 67 en 2029. Des congés payés proportionnels à la durée du travail : 20 jours ouvrables pour 5 jours ouvrés par semaine, 24 jours pour 6 jours. Les indemnités chômage entre 60 et 67%, maximum 2 ans avec des modulations selon l'ancienneté (taux de chômage actuel 6,3%), obligation de recherche d'emploi... Les charges sociales sur le travail existent, moins élevées qu'en

France, les impôts sur les revenus sont relativement importants directement prélevés selon des « classes ». Là aussi un système bien plus rude qu'en France !

– Le travail à tout prix mieux que le chômage.

Se rappeler les fameux salaires à 1€ de l'heure avant la loi sur le salaire minimal de 2015... Jamais l'information n'a été complète, avant même la loi sur le salaire minimal, existait un complément pour ramener le revenu salarial à un certain seuil très modeste, particulièrement dans l'ancienne RDA. Ce principe, un sous-SMIG complémenté au niveau- pourrait être appliqué par exemple dans l'agriculture -source de produits de première nécessité- dont on sait les excès d'une concurrence espagnole ou italienne utilisant massivement une main d'œuvre immigré nord-africaine sous payée, ou encore allemande utilisant des salariés des ex-pays de l'Est.

Le régime allemand apparaît plus rude pour le salarié, mais quand on y compare ne serait-ce que le système de santé par rapport à la France, il n'y a pas (plus) photo ! Ainsi la cigale française et la fourmi allemande.

Ne pas se leurrer cependant, même avec ce genre de solution, la France n'est pas sortie du pétrin de sa dette abyssale en plus de l'immigration avec son pendant, l'islamisation... La chute probable de l'Euro et le retour à une monnaie nationale a tout pour être douloureuse. Une inflation importante est à attendre, inflation par contre renchérissant les produits d'importation, d'où l'intérêt d'une réindustrialisation nationale rapide pour amortir le choc... Donc, CONSOMMEZ FRANCAIS !